Auvergne Rhône-Alpes Entreprises

VIE

TEAM FRANCE EXPORT

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne Rhône-Alpes Entreprises

BUSINESS FRANCE

bpifrance

CCI AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Europe / International



Une offre « **clé en main** »

V.I.E
À TEMPS ET COÛTS PARTAGÉS

Un service exclusif destiné aux TPE-PME d'Auvergne-Rhône-Alpes pour prospecter de nouveaux marchés, se lancer ou s'affirmer à l'international avec de jeunes talents

ET SI VOUS BOOSTIEZ VOS CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES À L'ÉTRANGER ?

Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises vous propose, dans le cadre d'un partenariat avec Business France, de bénéficier d'une représentation à l'étranger à un coût attractif par le biais du **V.I.E (Volontariat International en Entreprise) à temps et coûts partagés.**

Le V.I.E, son principe ?

Une entreprise de droit français confie une mission professionnelle à l'étranger, à un jeune âgé de 18 à 28 ans, d'une durée de 6 à 24 mois.

La formule V.I.E est gérée pour le compte de l'État par Business France.

www.businessfrance.fr/vie-home

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

LE V.I.E À TEMPS ET COÛTS PARTAGÉS D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ENTREPRISES

PRINCIPE

- **Mutualiser cette solution RH** pour 2 entreprises complémentaires
- Bénéficier d'une r**epresentation à l'étranger**

POUR QUI

- **TPE/PME industrielles** et de **services à l'industrie** ayant son siège social en Auvergne-Rhône-Alpes

COMMENT

- Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises assure la **mise en place** et le **suivi du dispositif** en coordination avec Business France

LES + DE LA FORMULE

ENSEMBLE

Nous construisons votre projet : définition de la stratégie (mission, pays d'affectation, durée, budget...)

NOUS

- **Préparation de votre dossier de demande d'agrément** qui valide la capacité de votre entreprise à utiliser le dispositif
- **Publication de l'offre d'emploi, sélection des candidats** et **planification des entretiens**
- **Assistance et suivi opérationnel** de la mission et de la bonne répartition du temps du V.I.E

VOUS

- **Accés à une solution RH** export mutualisée
- **Limitation des risques** en testant un marché à moindre coût
- **Formule adaptée** à tous les marchés, Europe ou «Grand Export», que vous soyez exportateur débutant ou aguerri
- **Economie de votre temps** précieux

TARIFS

La Région Auvergne-Rhône-Alpes prend en charge à hauteur de **50 % plafonné à 30 000 €** les dépenses suivantes :

- l'indemnité forfaitaire d'entretien
- les frais de gestion et de protection sociale pour une mission d'une durée de 12 mois à 24 mois

Mobilisation d'un **chèque export national de 2 500 €** au 01/01/2021

Exemples de tarifs V.I.E à temps et coûts partagés

Mission de 12 mois	Canada	Allemagne
Coûts temps partagé*	12 897,50 € H.T / an	13 116,72 € H.T / an
Subvention régionale	6 448,75 € H.T / an	6 558,36 € H.T / an
Coût restant à charge par entreprise	6 448,75 € H.T / an -> 537,40 € H.T/mois	6 558,36 € H.T / an -> 546,53 € H.T/mois

**Ce budget correspond uniquement à l'indemnité forfaitaire d'entretien et frais de protection social, à cela s'ajoutent les frais relatifs à la structure d'accueil locale, le matériel informatique et les frais divers du V.I.E.*

Contact

Julie DEBITON
Chargée d'affaires International & Europe
jdebiton@arae.fr | 04 73 19 60 34
www.auvergnerhonealpes-entreprises.fr

#TFEAURA #VIE_RH